



Ecole Primaire Publique

Adrien Tigeot Corzé

4 rue des Ecoles

49 140 Corzé

02-41-32-25-73

e-mail : ce.0492050m@ac-nantes.fr

Compte-rendu du Conseil d'École 2

Le Conseil d'école s'est réuni à l'école Adrien Tigeot de Corzé le jeudi 28 mars 2024 de 18h30 à 20h45 à l'école élémentaire dans la classe de CM1-CM2.

Étaient présents :

Enseignants : Mme JULIENNE Sabrina (PS-MS), Mme HUBERT-DUPÉ Céline (PS-MS), Mme GUIHARD Aurélie (GS), Mme FAUCHET Maud (CP), Mr MARAIS Christopher (CP-CE2), Mme DELOUCHE Gwendoline (remplace Mme IDIER, CE1-CE2) Mme CORNON (CM1-CM2), Mme PHILIPPEAU Émilie et Mme FONTAINE Stéphanie (CM1-CM2).

Mairie : Mr Alain DELÉCOLLE (adjoint aux affaires scolaires), Mr Christian MIRRETTI (commission scolaire)

Représentants des Parents d'Élèves élus titulaires : Mme HUMEAU Alexia, Mme JUTTIN Isabelle, Mme RAOUL Sophie, Mme ALLARD Perrine Mme BERGOT Ariane, Mme QUINCHARD Élodie Mme RICHARD Anne-Sophie

Représentants des Parents d'Élèves élus suppléants : Mme LEBON Lauralie, Mme BENTI Agnès, Mme MIGNOT Virginie, , Mme GAUTIER Audrey, Mr MAJORECK Stéphane, Mme CHATELAIN Elise

Étaient excusés :

Enseignants : Mme IDIER Katia (CE1-CE2), Mme BEAUTRAIS Maëlliss (CE1-CE2)

Inspectrice de l'Éducation Nationale, Durtal les Trois Rivières : Mr ARNOUX.

RASED : Mme Virginie BAUDRY

Mairie : Mr Cédric RENOU

Représentants des Parents d'Élèves élus : Mme BOUDIN Sophie, Mme GRÂCE Anaïs, Mr ROBERT Arnaud, Mme BOIVIN Adeline, Mme JOULIN Nelly.

La séance commence à 18h30.

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1- Informations sur la vie de l'école :

• Inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2024-2025

Les inscriptions en maternelle ont commencé en janvier/février. Les familles ont reçu un courrier afin de remplir un dossier d'inscription pour l'entrée en Petite Section. Des portes ouvertes **sont organisées le vendredi 5 avril pour les PS de 17h30 à 18h30** (= visite de l'école et des services périscolaires) et pour les futurs CP (visite des locaux de l'école élémentaire de 18h à 18h30). L'année prochaine, nous ferons les portes ouvertes plus tôt dans l'année (janvier) comme toutes les autres écoles pour ne pas être en décalage.

Dans un 2nd temps, un rendez-vous sera donné aux familles après le 5 avril afin de valider l'inscription de leur enfant. Les familles doivent contacter l'école pour prendre rendez-vous.

• Organisation de la rentrée en PS 2024

L'équipe enseignante, pour l'organisation de la rentrée prochaine ou des suivantes, aimerait pouvoir mettre en place une rentrée échelonnée pour les PS. Afin de préserver le sentiment de sécurité et d'accompagner en douceur la séparation des jeunes élèves d'avec leur(s) adulte(s) de référence, une rentrée échelonnée peut être proposée au cours des premiers jours d'école.

Ce dispositif consiste en une arrivée progressive des élèves dans la classe. Elle concerne uniquement les

enfants de petite section (PS). Il s'organise sur une durée très limitée dans le temps de 2 jours ou sur une heure d'arrivée différente le jour de la rentrée. Il prévoit l'arrivée PROGRESSIVE de l'effectif total, par petits groupes successifs.

Une rentrée échelonnée permet donc un accueil individualisé, une mise en route progressive de la vie de la classe, de donner des repères sécurisants dans l'espace et dans le déroulement de la journée, créer un univers joyeux, sympathique, dans un cadre rassurant, l'objectif étant avant tout de leur donner le goût de l'école, l'envie d'y revenir !

Ce projet doit être soumis à l'inspecteur de l'Education Nationale et sera donc voté lors du dernier conseil d'école.

Les familles seront mises au courant lors des portes ouvertes et elles recevront un mail en juin après le vote du projet pour les informer de la date et/ou l'heure de la rentrée de leur enfant.

Questions des parents : Comment l'enfant va vivre cette rentrée (1 ou 2 jours de coupure) ?

Comment les parents vont pouvoir s'organiser ? (Cela impose de prendre plusieurs heures/jours de congés, contrat de nourrice fini le 31 août) ?

Réponse de l'équipe enseignante : L'équipe insiste sur le cadre rassurant qu'elle voulait proposer aux enfants.

Depuis le conseil d'école, lors des portes ouvertes, l'équipe enseignante a expliqué qu'il pourrait y avoir une rentrée « décalée » mais sur l'horaire (8h30 pour les MS et 9h pour les PS) afin de garantir un accueil personnalisé des PS.

- **Prévisions des effectifs pour la rentrée 2024-2025**

Nous avons fait passer des papiers afin de connaître le choix des familles quant à l'année prochaine. Avec ces réponses, nous pourrions davantage nous projeter sur l'organisation des classes à la rentrée prochaine.

A l'heure actuelle, nous avons 25 inscriptions de PS pour l'année prochaine. Il y aura des départs pour cause de déménagement mais nous avons déjà quelques arrivées.

D'autre part, nous rappelons que l'instruction obligatoire dès 3 ans a pour conséquence directe l'assiduité scolaire, c'est-à-dire la présence des enfants à l'école tous les jours, toute l'année. Cela implique l'application des règles en vigueur en cas d'absence non justifiée. Afin de respecter les rythmes biologiques de certains enfants inscrits en PS, **les parents peuvent demander un aménagement du temps scolaire**, uniquement le matin, dans les conditions prévues par le législateur. Cependant, cet aménagement sera visé et accepté par l'inspecteur et sera réévalué à chaque période mais il faut avoir en mémoire le fait que cet aménagement doit être progressif. Cela ne peut pas être mis en place pour l'année entière.

- **Inscription au collège des CM2 pour la rentrée 2024-2025 et visite du collège**

Les modalités d'inscription au collège ont commencé avant notre départ en classe découverte. Comme tous les ans, tout est géré informatiquement. Sur 31 CM2, 3 iront dans un autre collège que celui du secteur (Collège Vallée du Loir à Seiches-sur-Le-Loir). Cette année, le collège a proposé une réunion aux familles après les portes ouvertes **le vendredi 5 avril à 18h dans la salle culturelle du collège Vallée du Loir**.

La date de la visite du collège est fixée au 17 juin. Nous irons donc passer une journée en immersion et nous irons en vélo. En effet, le collège a mis en place un projet « collège à vélo » avec pour « cible » les élèves, notamment de Corzé. Nous allons donc mettre en place un cycle « vélo » en **avril/mai** afin de valider le savoir rouler. Nous aurons besoin de parents pour nous aider et faire la sortie vélo. Les élèves de CM devront avoir un vélo en bon état de fonctionnement et un équipement obligatoire (casque).

Nous **aurons aussi besoin de parents pour nous accompagner au collège** (mais uniquement le trajet aller et retour). C'est aussi un moyen de mettre les pratiques sportives en place et d'avoir des coûts de transport en moins. C'est une attitude éco responsable.

- **Calendrier scolaire 2024 de la fin d'année**

Lundi de Pâques : fin des cours vendredi 30 mars ; reprise des cours mardi 2 avril

Vacances d'avril : fin des cours vendredi 19 avril après la classe ; reprise des cours lundi 6 mai

Pont de l'Ascension : fin des cours mardi 7 mai après la classe ; reprise des cours lundi 13 mai

Lundi de Pentecôte : fin des cours vendredi 18 mai après la classe ; reprise des cours mardi 21 mai.

2- Informations sur différents projets dans le cadre du projet d'école :

- **100e jour d'école, cycle orientation à l'école, cycle vélo pour les cycles 1 et 3, journée olympique, stage massé « piscine » pour les élèves de CM1 et CM2.**

Le 100^{ème} jour d'école aura lieu le 8 avril. A cette occasion, les élèves pourront venir déguisés. Un défilé aura lieu dans la cour de maternelle afin que petits et grands partagent ce moment. Des activités qui tournent autour du nombre 100 seront mises en place à l'école élémentaire et sous une forme différente en maternelle. Cette année, nous ne demanderons pas de collections à faire aux enfants.

Un cycle orientation a déjà commencé à l'école élémentaire mais d'habitude, nous finissons ce cycle par une sortie au parc de Pignerolles. Cette année, ce ne sera pas possible. Le cout du transport pour emmener toutes les classes d'élémentaire, est trop élevé (plus de 1000€ car nous devons mettre 3 cars sur la route). C'est une grande déception car cette sortie est très appréciée des élèves et de l'équipe enseignante.

Un cycle vélo va se mettre en place en avril et mai afin de valider le « savoir rouler ». Il concernera les cycles 1 (GS) et le cycle 3 (CM1 et CM2). Nous aurons besoin de parents pour des ateliers en journée et les sorties de fin de modules. Ce savoir rouler permettra aussi aux CM2 de faire la visite au collège.

La journée olympique aura lieu le vendredi 21 juin. Comme l'année dernière, nous ferons une journée « sport » au gymnase de Corzé avec pique-nique. Les enfants participeront à des épreuves d'athlétisme, d'orientation... Il nous faudra des parents car l'organisation de cette journée ne peut se faire sans eux. Les élèves de maternelle viendront le matin et mangeront sur le site. Ils rentreront en début d'après-midi à l'école.

Le stage « massé » natation se déroulera du 6 au 14 juin. Nous irons donc tous les matins à la piscine. Départ de l'école vers 9h45 et retour pour 12h. L'année prochaine, ce sera le cycle 2 qui en bénéficiera. Nous aurons aussi besoin de parents sur ces 6 séances pour aller dans l'eau. Pour nous accompagner, les parents doivent se rapprocher de l'équipe enseignante (papier à remplir) et ils doivent passer un agrément à la piscine de Durtal (samedi 4 mai de 11h à 12h et lundi 6 mai de 18h30 à 19h30).

- **Mise en place du projet Fab-Lab**

Le projet FabLab se met en place petit à petit. L'APE et les services techniques nous confectionnent un placard avec étagères pour ranger et stocker nos machines. Certaines ne seront pas déplacées d'où l'intérêt d'avoir un endroit propre pour les mettre. Nous débordons de projets mais il faut maintenant trouver des aides et avoir peut-être plus de matériel. Si des familles ne se servent plus de leur machine à coudre, nous voulons bien les récupérer (il nous faudrait une base de 5-6 machines).

Question mairie : Monsieur Delécolle dit qu'il faudrait voir pour se rapprocher de l'association « L'outil en mains » à Seiches. Cependant, qui prend en charge la maintenance de la machine à coudre si elle tombe en panne ?

Réponse équipe enseignante :

Nous gérons le matériel du Fab-Lab ainsi que les ajouts.

Nous remercions Mr. Humeau pour la confection d'un meuble à roulettes pour notre scie à chantourner et pour le bois de notre placard.

Ce projet sera un atout dans notre prochain projet d'école car cela permet en plus des apprentissages de mettre en avant la cohésion et de travailler aussi sur le climat scolaire qui sera notre point fort du nouveau projet d'école.

- **Projet « jardin » à l'école primaire**

Depuis quelques années déjà, nous parlons d'un projet « jardin » à l'école pour réhabiliter la cour et faire disparaître les bacs à sable qui ne sont plus aux normes. L'école est très investie dans cette idée mais maintenant il faut la concrétiser. En maternelle, l'équipe a proposé d'utiliser les bacs déjà présents dans la cour depuis le COVID et de les déplacer dans l'espace du bac à sable. Le projet doit être soumis à la mairie rapidement car nous aimerions pouvoir mettre cela en place dès à présent. A l'élémentaire, cela semble plus compliqué ou alors il faut le délocaliser (mais dans le périmètre scolaire).

Proposition et questions de la mairie : Comment entretenir tout le long de l'année (pendant les vacances scolaires par exemple) ? Nous allons étudier la faisabilité de racheter des bacs pour la maternelle. Attention cependant, il pourrait y avoir des contraintes techniques et de sécurité pour leur

utilisation. Pour l'élémentaire nous pourrions regarder pour utiliser une partie du terrain qui est entre la cour actuelle et la maison des associations. Pour l'élémentaire j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mes réserves sur l'impact sur les enfants après la rentrée si le potager n'a pas été entretenu pendant plusieurs semaines. Dans tous les cas, cette situation sera provisoire, en attendant l'évolution de l'ensemble de l'école.

Réponse équipe enseignante : Les élèves accompagnés de leur enseignant s'occuperont d'entretenir le jardin et durant les périodes de grandes vacances, les plantations seront arrêtées. Nous ne demandons pas à la mairie de le faire. L'idée est de suivre le rythme naturel des saisons, de permettre le travail en équipe. Cela incite à la découverte et à l'expérimentation ; les visées sont écologiques, les méthodes sont scientifiques et ludiques (lien avec le projet Fab-Lab) et les apprentissages sont très variés et transdisciplinaires. Un moyen de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective (lien là aussi avec le Fab-Lab).

Le dossier du projet « jardin » côté maternelle va être proposé à la mairie, il est remis à M. Delécolle à la fin du conseil. Le dossier pour le côté élémentaire sera remis à la mairie prochainement.

Question parent : Que faire des productions du jardin ?

Réponse de l'équipe enseignante : un goûter en classe ou des décorations pour des occasions (fleurs).

• **Actions pédagogiques et projets réalisés dans les classes**

En maternelle, le 14 novembre il y a eu une sortie en forêt pour les 3 classes. Le 18 décembre, l'APE a financé le spectacle de Noël sur le thème de la nature pour les 3 classes. **Le 20 février**, il y a eu la rencontre à l'école avec un apiculteur qui nous a présenté son métier et les abeilles pour les 3 classes. **Le 21 mars**, les deux classes de PS-MS sont allées à la ferme pédagogique d'Andard. **Le 9 avril**, les classes de GS et CP iront à Cap Loire pour une sortie à Montjean avec des ateliers autour des insectes et un jeu de piste sur le thème de la nature.

Il y a toujours les sorties régulières à la bibliothèque de Corzé avec lecture d'une histoire par Mme Pivert. Les GS vont faire le **cycle vélo en mai-juin avec sortie vélo le 25 juin**. Il y aura aussi pour les GS une sortie pour aller visiter le jardin pédagogique de Fabienne Raguin (qui a le café roulotte sur la route Corzé-Villevêque) un mardi après-midi au mois de mai.

Il y aura enfin **en juin, la sortie à la mer en train pour les 3 classes de maternelle**.

Pour les classes de CP et CP-CE2, elles ont participé à Chenaplan qui consiste au visionnage de 8 courts métrages avec vote au cinéma des 400 coups. Ensuite, il y avait des ateliers autour de la technique de court métrage : créations de stop Motion, ateliers autour de l'illusion d'optique... le tout animé par des étudiants de L'INSPE.

Les CE2 de Mr Marais ont participé à la journée à Angers avec les autres classes de CE1-CE2.

Les CP de Mme Fauchet iront avec les GS à Cap Loire, le 9 avril pour une sortie à Montjean avec des ateliers autour des insectes et un jeu de piste sur le thème de la nature.

Les classes de CE1-CE2 sont parties à la journée à Angers **le jeudi 8 février** pour une séance d'initiation à la patinoire à l'Icepark et la visite du Jardin des Plantes. Ils ont aussi visité le château d'Angers (visite guidée de 1h30 sur les thèmes suivants CE1 : « drôles de bestioles » / CE2 : « Rois, reines, fous, cavaliers »).

Ces deux classes ont aussi fait une sortie au Cadre noir de Saumur le jeudi 14 mars : visite guidée de l'école qui forme aux métiers de l'enseignement de l'équitation et aux carrières d'entraîneur ou de sportif de haut niveau. La visite s'est faite par le biais des cinq sens des élèves : ils ont pu sentir et écouter en arrivant dans les écuries, toucher différentes textures (poils, crinière, paille, cuir du harnachement des chevaux...) et goûter (sucre, sel, légumes qui se retrouvent dans les repas des chevaux). Les élèves ont également découvert le métier de maréchal-ferrant.

Les élèves des classes de CM1-CM2 ont participé à la classe découverte « Devoir de mémoire » du 18 au 22 mars 2024. Le projet a été travaillé en amont et nos élèves ont bien assimilé les notions même s'ils étaient jeunes. En effet, sur site, ils étaient les plus jeunes dans les musées, sur les plages du débarquement, au cimetière américain de Colleville. Cependant, les visites étaient toujours guidées et nos guides savaient se mettre au niveau de nos élèves. Il y a eu des moments forts, comme au cimetière

de Colleville où nos élèves ont rendu hommage aux soldats tombés pour la France en 1944 lors du débarquement. Les élèves ont pu l'exprimer lors de cette semaine ou dans les écrits produits depuis.

En tant qu'enseignants, nous retirons une certaine fierté de nos élèves et de cette semaine passée avec eux. L'école du dehors est aussi le moyen pour ceux qui éprouvent des difficultés à l'école de se mettre en avant et de faire les choses autrement. Cela permet de reprendre de la confiance.

Juste avant de partir, les deux classes avaient rencontré l'arrière-grand-mère et la grand-mère de Lucas Bequet. Son arrière-grand-mère était venue nous parler de la période de la seconde guerre mondiale et cela avait vraiment touché les élèves car cette « mamie » de presque 100 ans a su les émouvoir par rapport à son histoire. Un grand merci à la famille Bequet pour nous avoir permis de vivre un « vrai » moment de douceur sur un sujet si difficile pour des jeunes enfants.

Nous demanderons à nouveau aux familles la participation de nos élèves de CM à la commémoration du 8 mai.

Nous remercions l'APE pour leur participation au financement et la mairie. Nous remercions les familles pour leur confiance et nos accompagnateurs. Ce séjour restera un moment qui comptera dans leur scolarité à l'école de Corzé.

3- Informations sur différents projets dans le cadre du projet d'école :

- **Compte mairie (Budget fonctionnement et investissement)**

La caisse des écoles est en sommeil depuis l'année dernière. Le budget de l'école est donc entièrement intégré au budget de la commune. Le budget a été présenté **mardi 26 mars par Mr Delécolle** à la directrice de l'école. Il n'a pas été préparé ensemble puisque la Caisse des écoles n'existe plus.

- **Financement des projets par l'APE**

Nous avons présenté en octobre, les sorties que nous aimerions faire à l'APE selon nos thèmes de l'année et des classes. Les activités sont généralement prises en compte par l'APE ainsi que les transports coûteux. La mairie prend en compte les transports vers Angers (180€) ou les petits déplacements.

Nous remercions la mairie et l'APE pour leur soutien dans nos actions.

- **Actions financières de la fin de l'année**

L'école proposera deux actions d'ici la fin d'année. L'une concernera les « saucissons » et l'autre des étiquettes au nom de l'enfant pour la rentrée prochaine.

La **fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin.**

4- Questions des représentants des parents d'élèves :

"Concernant la structure de jeu hors service dans la cour de l'école maternelle : est-il prévu qu'elle soit réparée ou changée ?"

Mairie : Une nouvelle échelle pour le pont de singe a été budgétée pour 2024 lors de la séance de Conseil du 25 mars (1 000 €).

- Plusieurs parents ont abordé ce sujet : " Comment expliquez-vous l'augmentation importante des tarifs de la cantine et du périscolaire ? Cette augmentation a un fort impact pour les familles."

Mairie : Nous comprenons l'impact sur les budgets des familles. Mais nous n'avons pas d'autre choix si nous voulons tenir nos budgets et en même temps assurer une qualité d'accueil et de fonctionnement des services. Nous avons à faire face à l'évolution du coût de la vie très inflationniste ces 2 dernières années. Cela entraîne une évolution de la rémunération de nos agents, une augmentation des prestations externes et du prix des repas. Le conseil municipal a acté ces augmentations forfaitaires, c'est la 2ème fois après 2023. Les années précédentes elles étaient beaucoup plus contenues, en dessous de l'inflation. Pour l'accueil périscolaire cela amène des augmentations à 2 chiffres pour tous les quotients. Pour la pause méridienne la situation est différente avec le repas à 1 euro pour 1/3 des familles. Cette décision représente 1 coût pour le budget communal mais le conseil municipal a décidé, au regard des près de 50 familles directement concernées de prendre cette décision. Pour les QF au-dessus de 1000 l'augmentation va d'un peu plus de 7%, jusqu'à 8, 66% pour le QF 2400 et plus. Par exemple pour le QF

1150 qui représente le plus grand nombre de familles entre 1000 et 2400 l'augmentation sera de 7,48%, et au QF 2000 de 7,9%.

Pour information à l'ensemble du conseil nous avons subi en début d'année un bug du logiciel utilisé par nos services pour accéder au QF de chaque famille, ce qui a engendré des erreurs de facturation considérables. Beaucoup de familles ont été facturées sur la tranche maxi, même celles qui devaient faire l'objet d'une tarification sociale. Plusieurs messages d'alerte ont été envoyés par le service comptabilité, par mail et sur le portail famille pour informer de cette erreur et de la régularisation rapide à venir. A ce jour, tout est rentré dans l'ordre.

Nous invitons vivement les familles qui ont des questions individuelles sur leur facturation à prendre l'attache de David GIRARD, au service comptabilité de commune.

« Comment expliquez-vous qu'il y ait parfois plusieurs facturations dans le même mois pour la cantine / le périscolaire ? »

Mairie : il y a eu un bug informatique, possibilité de se rapprocher de la mairie en cas de problème, la mairie va se renseigner par rapport aux problèmes de facturation

- " Serait-il possible de revoir l'aménagement de l'espace entre le porche et le portail de maternelle, ainsi que devant le préfabriqué du périscolaire car il y a d'énormes flaques d'eau ou de la boue lors des temps de pluie ?". (Nous vous joignons des photos prises par des parents)

- "Est-il prévu de revoir l'éclairage entre le porche et le périscolaire car il n'y a pas d'éclairage quand on récupère les enfants le matin et le soir de nuit ?"

Mairie : Ces questions très concrètes sont transmises à nos services techniques. Plus largement les questions d'aménagement sont abordées et traitées dans leur ensemble dans le cadre de la réflexion autour du projet de restructuration, extension et rénovation énergétique du groupe scolaire Adrien TIGEOT.

- "Serait-il possible de tracer des lignes sur le parking coté école élémentaire pour obliger le stationnement correct ?"

Mairie : La volonté de la municipalité est de ne pas formaliser de places le long de la route, notamment devant le quai de bus.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 18 juin à 18h30.

Secrétaire de séance

Gwendoline DELOUCHE

Directrice

FONTAINE Stéphanie